



rejet de cheques pour signature non conforme

Par **paul/manette**, le **13/02/2019** à **21:59**

Bonjour,

Ma tante a émis une douzaine de chèques pour Noel à l'attention de ces neveux, nièces et petits neveux pour des montants compris entr 10000 et 1500 euros.

Sa banque a rejeté ces chèques sous prétexte de signature non conforme et qu'elle n'a pu contacter ma tante par tel pour lui demander des renseignements sur ces chèques

A noter que sa signature figurant sur son testament datant de trois ans et celle des chèques est quasi identique

aujourd'hui décédée que pouvons nous faire

merci

Par **P.M.**, le **13/02/2019** à **23:34**

Bonjour,

Il faudrait voir avec la banque et éventuellement faire appel à un graphologue mais vous ne précisez pas la date du décès et celle de remise des chèques à l'encaissement...

Par **paul/manette**, le **14/02/2019** à **15:33**

Bonjour,

Pour compléter ma question, les chèques ont été mis à k'encaissement entre le 18 et le 28 décembre 2018 et ma tante est décédée le 20 janvier 2019.

J'ai rencontré la responsable de l'agence bancaire qui estime que la signature des chèques n'est pas identique à celle déposée à la banque : fin de non-reçevoir

Quelle position adopter

Merci

Cordialement

Par **P.M.**, le **14/02/2019** à **16:14**

Bonjour,

Je pense qu'il faudrait solliciter une médiation judiciaire avec, comme je vous l'ai dit, l'intervention d'une expertise graphologique...

Par **Visiteur**, le **14/02/2019** à **16:42**

Bonjour,

Post modéré.

Par **youris**, le **14/02/2019** à **19:27**

bonjour,

à la banque, vous avez pu sans doute contrôler si les signatures des 12 chèques étaient vraiment différentes du modèle en possession de la banque.

je pense qu'au vu du nombre de chèques, la banque a été méfiante et a contrôlé les signatures.

c'est de la responsabilité de la banque de vérifier si la signature du chèque est authentique ou non.

salutations

Par **Visiteur**, le **14/02/2019** à **20:23**

Bonjour à tous,

Désolé "grenouille", mais votre post a été supprimé car contraire à notre éthique...